

Episode II : Personnels oubliés des SPIP Explosion des charges de travail et aucune reconnaissance !

ÇA SUFFIT !

Montreuil, le 7 janvier 2016

Bientôt 5 ans depuis l'affaire tristement célèbre de Pornic, qui avait jeté les personnels des SPIP dans la rue. Mouvement social fort qui avait permis aux personnels des SPIP de sortir de l'ombre et de crier haut et fort l'indigence de moyens humains et financiers dans nos services.

Pourtant 5 ans après, rien n'a changé ou si peu...

- ▶ Avec une population pénale qui peine à diminuer : **les charges de travail sont toujours aussi délirantes et les effectifs toujours aussi insuffisants.**
- ▶ Loin d'être allée jusqu'au bout d'une véritable politique pénale ambitieuse permettant de réduire efficacement la population pénale, **la réforme pénale est restée au milieu du gué et n'a guère changé le quotidien et les réalités des professionnels dans les SPIP, loin de là !**

Certes la CGT n'a pu que se féliciter du plan de recrutement de 1000 postes accompagnant la réforme pénale sur la contrainte pénale, mais la CGT l'avait dit et le redit donc ! **Ce n'est pas suffisant !** Ce n'était pas suffisant au moment de l'adoption de la loi pénitentiaire de 2009, ce n'était toujours pas suffisant au moment de la dramatique affaire Pornic il y a presque 5 ans et ce n'est toujours pas suffisant aujourd'hui en janvier 2016...

Au comble du désespoir, les personnels des SPIP ont ainsi pu découvrir en cette fin d'année 2015, qu'ils étaient les grands oubliés de l'administration pénitentiaire....

Oubliés, maltraités toujours et encore...

En effet le 14 décembre, à la suite d'une forte mobilisation des personnels de surveillance, ces derniers ont obtenu d'importantes avancées : comme quoi la lutte paie et la CGT ne peut que s'en réjouir bien évidemment !

En revanche **quelle hypocrisie de la part du ministère et de l'administration qui ont tout simplement ouvertement et délibérément «oublié» les personnels d'insertion et de probation** lorsque des « mesures historiques » sont adoptées pour les personnels pénitentiaires :

- ▶ **Revalorisation de l'Indemnité de Sujétions Spéciales ? Pas pour les personnels d'insertion et de probation !**
- ▶ **Exclusion du RIFSEEP (nouvelle prime à la tête du client) ? Pas pour les personnels d'insertion et de probation !**
- ▶ **Application anticipée de Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) ? Pas pour les personnels d'insertion et de probation !**

Par contre ces personnels seront heureux de savoir qu'ils pourront bénéficier de l'extension du parc immobilier et de la médecine de prévention, la bonne blague !

Pendant ce temps-là, 60% des établissements pénitentiaires sont toujours sur-encombrés : la population écrouée n'a baissé que de 0,4%, les aménagements de peine (PSE, SL et PE) ont diminué de 9,4% et les prévenus ont augmenté de 7%...

Ainsi à peine 3000 conseillers d'insertion et de probation continuent de prendre en charge tout simplement plus de 250.000 personnes... soit 83 personnes par travailleur social. C'est une plaisanterie n'est ce pas ? Quand on sait que nos armoires sont remplies de plus de 100 suivis ! **Évidemment ces chiffres cachent la réalité : les conséquences désastreuses de la pré-affectation des CPIP stagiaires, les disparités régionales, le turnover des équipes épuisées, les temps partiels, les congés maternités et la gestion des flux de personnes à prendre en charge...** Pour ne donner que quatre exemples tant la liste serait longue si elle était exhaustive :

- ▶ **SPIP d'Ecrouves** : 1 titulaire pour 280 personnes détenues
- ▶ **SPIP de Péronne** : pas de titulaire et 2 pré-affectés pour 300 personnes suivies
- ▶ **SPIP de Fleury** : 26 titulaires pour 4500 détenus soit 173 personnes détenues par travailleur social
- ▶ **SPIP de Villenauxe** : 4 titulaires à peine pour un effectif de 600 personnes détenues, qui ont tous été arrêtés en 2015 pour surmenage par le médecin de prévention...

Ces effrayantes réalités sont loin très loin des **recommandations européennes** qui imposent une limitation du nombre de personnes à prendre en charge afin de permettre aux personnels de remplir pleinement et dignement leur mission de service public (**Recommandations de la CNCDH de 2007, REP 18 et 29** « *les effectifs des services de probation doivent être suffisants pour qu'ils puissent assurer pleinement leur mission. Le nombre de dossiers que chaque agent a à traiter doit lui permettre de surveiller, guider et assister efficacement les auteurs d'infractions, de manière humaine* »)

Faut-il également se souvenir et se permettre de « rêver » aux **déclarations de Jean Marc Ayrault alors premier ministre** qui parlait de **40 dossiers par CPIP** ?

La CGT, elle seule, a toujours revendiqué un effectif de 50 personnes suivies par travailleur social et continue de le marteler. Il est ainsi indispensable d'élaborer des organigrammes de référence pour les SPIP devant reposer sur des ratios de suivis déterminés, non pas sur une logique gestionnaire mais bien sur des critères assurant un service public de qualité reconnaissant le sens de notre métier.

Les organigrammes c'est **ENFIN** donner une visibilité sur les véritables carences en personnels et **ENFIN** reconnaître la réalité des charges de travail ! Pourtant même si la Directrice de l'administration pénitentiaire a reconnu en mars 2015 la nécessité d'entamer un travail sur les organigrammes dans les SPIP, silence radio depuis de long mois : cette annonce est restée lettre morte, comme tant d'autres...

Donc, rien ne change pour les éternels oubliés des SPIP : il est urgent de se mobiliser !

La CGT revendique :

- ▶ une politique pénale courageuse favorisant la réinsertion de notre public et évitant l'inflation pénale
- ▶ l'élaboration d'organigrammes de référence
- ▶ la mise en place d'un ratio de prise en charge
- ▶ l'abandon de la pré-affectation
- ▶ l'ouverture de discussion pour une revalorisation indemnitaire et statutaire pour les personnels des SPIP

La CGT ne lâche rien ! Elle continuera d'occuper le terrain et sera combative auprès des personnels pour défendre leurs intérêts et le sens de nos métiers !